

L'Attribution de Compensation (AC) : principes

La métropole exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences transférées à l'EPCI.

- – Voirie – Nettoyement – Énergie – Plan Local d'Urbanisme
- – Tourisme – Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI)
- – Incendie et Secours : contributions au SDIS
- – Aires d'accueil des Gens du voyage ...

Le coût du service est évalué dans le cadre des transferts de compétences en fonction des composantes : Investissement, Fonctionnement et Charges indirectes dédiées à la compétence

- – l'AC est **Positive** : Versée par la Métropole à la commune
- – **Négative** : Versée par la commune à la Métropole
- – Ce transfert de fiscalité s'inscrit dans le principe de neutralité financière : la recette est compensée par la Métropole à la commune dans l'AC provisoire et la recette 2014 sera compensée dans l'Attribution de Compensation définitive



Dettes et frais financiers





Contribution au redressement des finances publiques

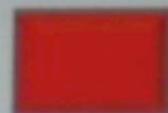
Baisse de la DGF : déclinaison pour Le Crès

	2014	2015	2016	2017
Prélèvement au titre de 2014	- 57 413 €	- 57 413 €	- 57 413 €	- 57 413 €
Prélèvements estimés des contributions supplémentaires annuelles sur la période 2015-2017		- 141 580 €	- 141 580 €	- 141 580 €
			- 141 580 €	- 141 580 €
				- 141 580 €
Perte par rapport à 2013	- 57 413 €	- 198 993 €	- 340 573 €	- 482 153 €



Projet de budget 2015

programme d'investissement

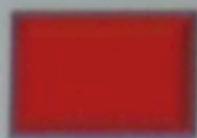


- La poursuite du programme de voirie :
 - Réhabilitation de l'avenue de la Poulaille
 - Réhabilitation de l'impasse Alicante
- Création d'un cinquième court de tennis.
- Équipements scéniques de l'Agora : en application des termes du bail emphytéotique administratif, la charge de cet équipement revenant à la commune
- Lancement d'une étude pré opérationnelle et opérationnelle sur le secteur sud : dans le cadre de la révision du PLU initiée, en anticipant les problématiques liées au PLU intercommunal, et tout en respectant les impératifs du SCOT.



Projet de budget 2015

programme d'investissement



- Suite des opérations

- La poursuite du réinvestissement du centre ancien.
- L'acquisition de tableaux numériques pour les écoles, et la remise à niveau du parc informatique municipal.
- L'augmentation de la capacité du bassin de rétention de l'avenue des Baléares
- La mise en conformité avec les normes des établissements recevant du public de la salle de réception de la rue des Pointes



Les budgets annexes



- BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL

- 2015 : Vente de la dernière parcelle
- Clôture de ce budget

- BUDGET JEUNESSE ENFANCE ET SPORT MUNICIPAL

- Maintien de la qualité du service en partenariat constant avec les partenaires institutionnels,
- Mise en place du PEDT dans la continuité des rythmes scolaires, avec la prise en compte des dotations prévues par l'État pour l'année 2015.
- Mise en place du PEPA (point Écoute Parents Adolescents).